



---

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 24 AOUT 2009**

---

Le Conseil Municipal a été convoqué le 18 août 2009.

La séance est ouverte à 20 h00 en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Nathalie HECKMANN qui a donné procuration à Anne-Marie KLIPFEL, Anne-Catherine LIPP qui a donné procuration à Laurence MULLER-BRONN, Mohamed EL ARBAOUI qui a donné procuration à Jean-Marc KELLER, Estelle BRONN qui a donné procuration à Philippe SCHAEFFER, Isabelle WERTH qui a donné procuration à Monique WEBER et Sylvia GASSER qui a donné procuration à Philippe TARDOT.

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

- Point 1 :** Approbation du procès-verbal de la séance du 08 juillet 2009.
- Point 2 :** Restructuration fonctionnelle & extension du gymnase : attribution des marchés.
- Point 3 :** Projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : présentation du dossier soumis à l'enquête publique.
- Point 4 :** Budget principal : situation comptable au 31.07.2009.
- Point 5 :** Avancement de la rue du Général Koenig.
- Point 6 :** Salle des fêtes : projet d'aménagement pour handicapés.
- Point 7 :** Redevances d'occupation du domaine public.
- Point 8 :** Rapports des commissions et des structures intercommunales.
- Point 9 :** Divers.

\*\*\*\*\*

Avant de démarrer la séance, une minute de silence est observée en mémoire de M. Adrien ZELLER, Président du Conseil Régional, disparu le 22 août.

<b>1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 MAI 2009</b>
--

Le procès-verbal de la séance du 11 mai 2009 a été communiqué à tous les conseillers. Aucune observation n'étant présentée, il est adopté à l'unanimité et signé par les membres présents.

## 2. RESTRUCTURATION FONCTIONNELLE & EXTENSION DU GYMNASSE : ATTRIBUTION DES MARCHES

Le Maire informe qu'à l'issue de la consultation des entreprises sous la forme de la procédure adaptée (conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics) , et après négociation les marchés ont été attribués aux entreprises suivantes :

Nature du lot	Entreprise retenue	Montant	
		€ HT	€ TTC
Déconstruction – terrassements généraux	CARDEM - 67802 Bischheim	34 990.00	41 848.04
Gros-Œuvre – Base de vie	DICKER - 67 140 Andlau	952 621.30	1 139 335.00
Charpente bois	MATHIS - 67080 Strasbourg	195 000.00	233 220.00
Couverture- Etanchéité – Bardage	SMAC ACIEROID - 67026 Strasbourg	458 584.40	548 466.94
Echafaudages	REICH - 67116 Reichstett	25 850.00	30 916.60
Peinture – Isolation extérieure	PALUSCI - 67116 Reichstett	36 703.00	43 896.78
Menuiserie extérieure - Occultation	ATALU POSE - 67151 Erstein	93 138.00	111 393.05
Isolation cloisons – faux plafonds	MARWO - 67200 Strasbourg	45 032.50	53 858.87
Serrurerie	SOBRIMA - 67726 Hoerdt	119 433.85	142 842.88
Menuiserie intérieure bois	BECK - 67340 Offwiller	170 640.00	204 085.44
Revêtements sols durs - faïence	DIPOL - 67118 Geispolsheim	54 720.00	65 445.12
Peinture int. – nettoyage fin de chantier	GEHRINGER - 68140 Munster	100 341.60	120 008.55
Signalétique	GERNER – 67032 Strasbourg	7 068.00	8 453.33
Chauffage – ventilation	G.C.E. - 67802 Bischheim	319 000.00	381 524.00
Assainissement int. - Plomberie - Sanitaire	EHRHART - 67234 Benfeld	149 995.40	179 394.50
Electricité – Courants faibles – Contrôle accès	SCHORO - 67116 Reichstett	316 364.30	378 371.70
Voirie – Réseaux divers	TRANSROUTE - 67123 Molsheim	44 000.00	52 624.00
Gradins télescopiques	DOUBLET - 59710 Avelin	12 417.00	14 850.73
Sonorisation	MICHELSONNE - 67600 Sélestat	36 401.00	43 535.60

Il précise également que les lots « cloison mobile » et « espaces verts » ont été annulés suite à une modification de la consistance technique des travaux projetés et qu'une reconsultation est en cours pour les lots « équipements sportifs » et « revêtements sols souples – sportifs ».

Le Conseil municipal en prend acte.

## 3. PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) : PRESENTATION DU DOSSIER SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE

Un exemplaire de la notice de présentation du projet de modification en cours du Plan Local d'Urbanisme est remis à chaque conseiller. Le Maire, après en avoir expliqué le contenu répond aux diverses questions des élus.

Il précise également que le Tribunal Administratif a été saisi afin de désigner le Commissaire Enquêteur.

L'enquête publique pourrait avoir lieu du 15 septembre 2009 au 15 octobre 2009 si le Commissaire Enquêteur est nommé dans les délais impartis.

Le Conseil municipal en prend note.

---

#### **4. BUDGET PRINCIPAL : SITUATION COMPTABLE AU 31.07.2009**

---

Le grand livre des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement du budget principal, arrêté au 31 juillet 2009, a été remis à chaque conseiller. Des précisions relatives à certaines écritures sont apportées par le Maire qui fait part également de la situation de la section d'investissement.

Le Conseil municipal en prend note.

---

#### **5. AVANCEMENT DE LA RUE DU GENERAL KOENIG**

---

Le Maire cède la parole à Philippe SCHAEFFER qui rend compte de l'avancement des travaux dans la rue du Général Koenig. Il souligne que le planning est respecté et détaille les phases de l'opération.

---

#### **6. SALLE DES FETES : PROJET D'AMENAGEMENT POUR HANDICAPES**

---

Le Maire propose d'étudier la modification de l'accès à la salle des fêtes afin de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce programme porterait sur une restructuration de l'entrée et la création d'un ascenseur.

La salle du Conseil municipal étant également inaccessible aux handicapés, Laurence MULLER-BRONN propose d'intégrer la question de son accessibilité au projet.

Ces travaux qui condamneront temporairement l'accès à la salle des fêtes se devront d'être bien planifiés avant de ne pas empêcher la tenue de manifestations locales, et d'éviter les annulations de location aux particuliers.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide :

- **de consulter** des architectes pour l'élaboration d'une pré-étude de ce projet (esquisse et coût estimatif) et proposition d'honoraires pour assurer la maîtrise d'œuvre,
- **d'autoriser** le Maire à signer tous actes et documents utiles à la présente délibération.

---

#### **7. REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

---

Le Maire rappelle que les droits de place afférents aux commerces non sédentaires (marchés) et tarifs pour les autorisations d'occupation du domaine public sont fixés par le Conseil municipal.

Il précise qu'une association ne peut encaisser ces droits de place et redevances d'occupation du domaine public que sur autorisation du Conseil municipal. Il propose d'autoriser le Comité des Fêtes, association organisatrice de la kilbe à encaisser les redevances dues par les forains, dès 2009.

Le Conseil municipal, après discussion décide

- **de fixer** les tarifs comme suit :

Manèges, auto-scooters, chenilles etc

- de 00 à 19m2 de surface couverte	3.35€ le m2
- de 20 à 39 m2 de surface couverte	2.80€ le m2
- de 40 à 59m2 de surface couverte	2.60€ le m2
- de 60 à 79 m2 de surface couverte	2.40€ le m2
- de 80 à 99m2 de surface couverte	2.30€ le m2
- au dessus de 100m2	2.05€ le m2

Stands de confiserie, tir, etc

7.70€ le ml

Stands volants

33.20€ l'unité

- **d'autoriser** le Comité des Fêtes de Gerstheim, association organisatrice à encaisser les droits d'emplacement des forains selon les montants susfixés et d'y appliquer l'indice des prix à la consommation.

---

## 8. RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

---

### 8.1 COMMISSIONS COMMUNALES

#### 8.1.1. Education – culture – information

##### 8.1.1.1. Information

Laurence MULLER-BRONN rappelle que la distribution du prochain « Gerstheim Info » a été fixée au samedi 12 septembre.

### 8.2 STRUCTURES INTERCOMMUNALES

#### 8.2.1. Communauté de Communes du Rhin

##### 8.2.1.1. Rhin'Mag

Laurence MULLER-BRONN informe que l'édition de septembre du Rhin'Mag sera imprimée pour le 31 août, il devra être distribué avant le 5 septembre, un marché paysan transfrontalier ayant lieu le 6 septembre à Obenheim. Les conseillers seront avertis dès réception en mairie de la brochure, pour distribution.

##### 8.2.1.2. Vélo gourmand

Laurence MULLER-BRONN présente l'affiche de la manifestation « Vélo Gourmand » et précise qu'à ce jour il y a déjà 125 inscrits. Les élus locaux qui participeront à la distribution du repas de résistance sont invités à venir en Mairie le 12 septembre 2009 à 9 h en vue d'une réunion finalisant l'organisation de l'étape gerstheimoise.

#### 8.2.2. SMICTOM Alsace Centrale

La mise en œuvre des nouveaux dispositifs de collecte est programmée comme suit :

- pour les bacs verts : dernière collecte le mardi 8 septembre 2009 et retrait des bacs dans les 48h suivantes. Les bacs gris seront livrés entre le 31 août et le 12 septembre 2009

- pour les bacs bruns : dernière collecte le lundi 31 août 2009 et retrait des bacs dans les 48h suivantes. Les bacs jaunes seront livrés courant de la semaine du 31 août au 5 septembre 2009.

Un courrier précisant ces changements sera distribué à tous les foyers par les conseillers dans les prochains jours.

Le Maire informe également l'assemblée que la mise en place d'un ramassage de déchets verts est à l'étude au SMICTOM.

---

## **11. DIVERS**

---

### **a) Concours régional des Villes et Villages Fleuris**

Le Maire informe qu'à l'issue du Concours Régional des Villes et Villages Fleuris, les membres du jury ont estimé que les aménagements floraux et paysagers de la Commune répondaient aux critères de sélection pour l'obtention d'une 4<sup>ème</sup> fleur par leur qualité et leur diversification, les efforts réalisés pour le fleurissement et l'embellissement du cadre de vie ayant été particulièrement appréciés. Ainsi, la candidature de Gerstheim sera t'elle soumise par le Comité Régional au Conseil National du Fleurissement.

### **b) Distributeurs pour déchets canins**

Le Maire informe que cinq distributeurs de sachets pour déchets canins viennent d'être installés dans la Commune et qu'ils ont malheureusement déjà été l'objet d'actes de dégradation.

### **c) Responsable de gestion budgétaire et comptable**

Le Maire informe du départ de Michel STUBER (agent non titulaire) au 16 septembre 2009. La phase de recrutement du responsable de gestion budgétaire et comptable est en cours.

### **d) Cérémonies officielles**

Robert GASSER, estimant qu'il est du devoir moral des élus de participer aux cérémonies locales officielles, déplore leur faible participation à celle du 14 juillet.

### **e) Grippe A H1/N1**

Considérant le risque de pandémie de la grippe H1-N1 des masques ont été commandés.

### **f) Prochaine séance du Conseil municipal**

- Lundi 28 septembre 2009 à 20h

Marc-Daniel ROTH	Laurence MULLER-BRONN (procuration de Anne-Catherine LIPP)	Philippe TARDOT (procuration de Sylvia GASSER)	Anne-Marie KLIPFEL (procuration de Nathalie HECKMANN)
Philippe SCHAEFFER (procuration de Estelle BRONN)	Christian HURTHUR	Thierry WENDLING	Jean-Marc KELLER (procuration de Mohamed EL ARBAOUI)
Yves MARTZ	Nathalie HECKMANN (procuration à Anne-Marie KLIPFEL)	Robert GASSER	Anne-Catherine LIPP (procuration à Laurence MULLER-BRONN)
Mohamed EL ARBAOUI (procuration à Jean-Marc KELLER)	Gilbert GEORGES	Monique WEBER (procuration de Isabelle WERTH)	Hubert ARBOGAST
Michèle BISCHOFF	BRONN Estelle (procuration à Philippe SCHAEFFER)	Sébastien SCHUEBER	Isabelle WERTH (procuration à Monique WEBER)
Sylvia GASSER (procuration à Philippe TARDOT)	Roger HOLZER	Emile PFISTER	